



Méthodologie Les Top PER 2021

(document actualisé en février 2021)

- 1/ Jury
- 2/ Objectif
- 3/ Les prix
- 4/ Recueil et traitement des données
- 5/ Univers

Nouveau cette année :

- 1. création d'une nouvelle catégorie « Meilleur contrat ISR » dédiée aux contrats écoresponsables, permettant à l'épargnant de donner du sens à l'utilisation de son épargne.**
- 2. création d'une nouvelle catégorie « Meilleur contrat TNS » dédiée aux contrats s'adressant plus spécifiquement aux besoins des travailleurs non-salariés.**



2021

Méthodologie des TOP PER

1/ Le Jury

Le jury des TOP PER est composé de personnalités reconnues dans les mondes de l'assurance et de la finance. Aucun des membres ne travaille directement pour le compte d'un assureur, d'une banque ou d'un courtier commercialisant des PER.

En 2021, le jury est composé de Philippe Crevel, économiste et directeur du Cercle de l'Épargne, Sneha Hiremath, dirigeante de Ace Advisors; Isabelle Monin-Lafin, associée fondatrice d'Astrée Avocats ; Jehan de Castet ; Christophe Tardy, directeur exécutif de Morningstar France ; Stéphane Baudin, président-fondateur d'IDAM.

2/ Objectifs

L'objectif des TOP PER est de récompenser les meilleurs PER individuels commercialisés sur le marché.

Créé en 2019 par la loi Pacte, le Plan d'épargne retraite individuel ou PERin constitue un nouvel outil dans le paysage de l'épargne en France, alliant règles homogènes avec les autres PER, fiscalité avantageuse sur les versements, transférabilité, souplesse à la sortie...

Le plan d'épargne retraite (PER) a vocation à devenir le principal outil d'épargne retraite en France et plus encore lorsque les anciens contrats retraite ne pourront plus être souscrits en octobre prochain. Encore mal connu des Français, le PER présente des atouts indéniables, d'où l'intérêt de primer les meilleurs contrats pour favoriser leur notoriété.

Notre méthodologie est basée sur une période d'un an. Toutefois, les PER doivent également présenter de bonnes performances à long terme.



3/ Les prix

Il y a 5 prix différents :

Le TOP du PER du « meilleur nouveau contrat »

Ce prix récompense le PER nouvellement lancé (en 2020) jugé le plus innovant, le plus en phase avec les besoins / aspirations des clients et/ou aux conditions de marché : souplesse sur les versements et à la sortie, pertinence de l'offre financière et/ou immobilière, placements responsables, expérience utilisateur, fonctionnalités, tarification...

Le TOP PER du « meilleur contrat TNS »

Ce prix récompense le PER offrant les caractéristiques les plus adaptées aux besoins des travailleurs non-salariés : choix de la déductibilité des versements (pro ou perso), souplesse lors de l'alimentation du contrat (âge du souscripteur, modulation des versements) et à la sortie (capital uniquement, capital fractionné sans limitation, rente avec le maximum d'options), services associés...

Le TOP PER du « Meilleur contrat ISR »

Ce prix récompense le PER offrant la meilleure offre éco-responsable : choix de fonds labellisés ISR / Greenfin / Finansol, choix de fonds « bas carbone », exclusion de fonds « bruns » dans l'offre d'UC, choix d'un profil de gestion ou d'un mandat ISR / éco-responsable

Le Prix spécial de la rédaction de ToutSurMesFinances.com

Ce prix est décerné au meilleur PER du moment selon les journalistes de la rédaction du média en ligne ToutSurMesFinances.com.

Le Grand Prix du jury du TOP PER

Il s'agit du « coup de cœur » des jurés. Ce prix doit être décerné à l'unanimité. Il peut couronner un contrat déjà primé dans le palmarès.



4/ Recueil et traitement des données

Recueil des données

Sur l'interface de remplissage des questionnaires, nous demandons aux postulants de remplir les champs suivants :

INFORMATIONS GENERALES

Nom du PER

Gestionnaire

Marché cible

Souscripteur autorisé (si gestionnaire assureur)

Association du contrat (si gestionnaire assureur)

Date de début de commercialisation

STATISTIQUES

Nombre de souscripteurs / adhérents (au 31/12 n-1)

Montant de l'encours au 31/12 n-1

SOUSCRIPTION / ALIMENTATION

Âge minimum à la souscription

Âge maximum à la souscription

Âge maximum pour verser

Versement initial minimum à l'ouverture

Versements libres (montant minimum)

Versements programmés (montant minimum)

Versements volontaires déductibles possibles

Versements non déductibles possibles

TRANSFERT

Frais de transfert PER vers PER

Date à partir de laquelle les transferts entrants sont possibles

Process de suivi des transferts

ALLOCATION DE L'ÉPARGNE

Contrat multi-poches

Allocation Horizon Retraite (nombre, caractéristiques, nom)

Autre gestion pilotée (nombre de grilles, caractéristiques, nom)

Gestion libre / individuelle

Nombre de fonds disponibles au total (fonds small&mid caps cotées, fonds de private equity, fonds d'infrastructures)

Nombre de fonds immobiliers (dont SCPI, SC/SCI, OPCI)

Nombre d'actions en direct / investissement minimum par ligne | Champ nombre en €



Rendement 2020 du fonds en euros (si gestionnaire assureur)

Rendement 2019 du fonds en euros (si gestionnaire assureur)

ISR

Nombre de fonds labellisés ISR

Nombre de fonds labellisés Greenfin

Nombre de fonds labellisés Finansol

Nombre de fonds labellisés France Relance

Nombre de fonds bas carbone / transition écologique

Exclusion de fonds de la sélection d'UC sur critères ISR / non-compatibilité avec la trajectoire +2°C max.

Gestion sous mandat ISR

Gestion profilée éco-responsable / éthique

Reversement d'une partie du CA à des associations

Démarche ISR/RSE déclinée au sein du contrat / de la société

FRAIS

Frais sur versements maximum

Frais de gestion :

- gestion pilotée à horizon
- gestion pilotée classique
- gestion libre (sur UC)
- Si gestionnaire assureur : Fonds en euros

Frais d'arbitrage

Frais sur arrérages de rente

Frais de sortie

PRESTATIONS

Rachat unique

Sortie en capital fractionné

Options de rente (réversible, avec annuités garanties, avec indexation, option doublement, autres options)

Combinaison de différentes solutions à la sortie

Obligation de liquidation à la retraite

Rachat par compartiment

Garanties de prévoyance :

- Plancher décès
- Garantie de bonne fin / exonération de cotisations
- Garantie perte d'autonomie
- Autres

OPÉRATIONS EN LIGNE

Souscription 100% en ligne

ToutSurMesFinances.com – 56 bis rue de Châteaudun 75009 Paris – Tel : (33) 1 70 08 58 40

SAS au capital de 349 240 Euros

SIRET : 344 189 998 00075



Versements en ligne
Arbitrages en ligne
Demande de rachat en ligne
Aide à la souscription
Aide au choix des supports
Reporting en ligne
Application mobile de gestion
Automatisation du conseil (robo-advisor)

SERVICE CLIENT (si distribution directe)

Horaires de la hotline (lundi-vendredi)
Ouverte le week-end ?
Service client sur les réseaux sociaux

SERVICES ASSOCIÉS

Bilan / diagnostic retraite complet préalable (y.c. régimes obligatoires de base et complémentaires)
Accompagnement spécifique en cas de transfert entrant
Existence d'un fonds d'action sociale

Recueil des données

Les membres du jury reçoivent chacun un identifiant et un code personnel leur permettant de consulter les questionnaires renseignés sur l'Extranet sécurisé. Après la clôture des questionnaires en ligne, les jurés sont réunis pour débattre ensemble de leurs choix respectifs, en présence d'Olivier Brunet, rédacteur en chef du Pôle Web de ToutSurMesFinances.com et de Jean-Philippe Dubosc, rédacteur en chef du Pôle Contenu de ToutSurMesFinances.com. Les lauréats sont choisis à la majorité absolue, à l'exception du Prix spécial du jury qui requiert l'unanimité des jurés.

Trois lauréats sont primés par catégorie : le TOP d'Or, le TOP d'Argent et le TOP de Bronze.



4/ Univers

Tous les assureurs, banques et courtiers en assurances ou en placements financiers, qui commercialisent des PER peuvent postuler aux TOP PER 2021, quel que soit le canal de distribution (banque, réseau salarié, agents généraux, courtiers, CIF, Internet...).

Les contrats doivent être en cours de commercialisation au 28 février 2021.
